

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 29 JUN 2022**

Sur convocation en date du 13 juin 2022, l'Assemblée Générale de l'association DELTHA SAVOIE s'est réunie le mercredi 29 juin 2022 à 17h00 à la Salle polyvalente de Montailleir, 440 rue du Chef-Lieu – 73460 Montailleir.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque adhérent présent, ci-annexée.

Le quorum étant atteint, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer. M. Yves BRECHE, Président de l'association, préside la séance. Mme Corinne BERNARD, Secrétaire du bureau de l'association, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

M. Yves BRECHE salue et remercie les personnalités présentes, accueille et souhaite à tous la bienvenue.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- 1) **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2021**
- 2) **Présentation et approbation du rapport moral du Président**
- 3) **Présentation et approbation du rapport d'activité du Directeur Général, focus sur le Foyer de Vie Le Solaret**
- 4) **Présentation du rapport financier du Trésorier**
- 5) **Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**
- 6) **Présentation du rapport spécial de Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, approbation des conventions visées par les articles L.612-5 du Code de Commerce et L.315-25 du CASF**
- 7) **Approbation des comptes de l'exercice 2021**
- 8) **Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année 2021**
- 9) **Conseil d'Administration : vacance du poste de Mme Georgette Deschamps, nomination de nouveaux administrateurs**
- 10) **Cotisations 2023**
- 11) **Projet immobilier : extension du FAM Le Platon à Albertville**
- 12) **Projet immobilier : implantation de l'IME Le Trampoline sur le site «Baneton» à Albertville et vente de l'actuel site de Montailleir**
- 13) **Projet immobilier : implantation de l'ESAT des 4 Vallées sur le site « Terre Neuve » à Gilly-sur-Isère et vente de l'actuel site.**
- 14) **Questions diverses**

Le Président de séance soumet à l'examen de l'Assemblée Générale les questions figurant à l'ordre du jour.

**Résolution 1 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2021**

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée approuve le procès-verbal de l'assemblée Générale mixte du 16 septembre 2021.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 2 : Présentation et approbation du rapport moral du Président**

M. Yves BRECHE, Président, présente son rapport moral de l'année écoulée. Le document est annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée approuve le rapport moral du Président.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 3 : Présentation et approbation du rapport d'activité du Directeur Général, Focus sur le Foyer de Vie Le Solaret**

M. Alain MONTEILLARD, Directeur Général, présente le rapport d'activité de l'année 2021. Le document est annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée approuve le rapport d'activité du Directeur Général.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

Le Président de séance laisse la parole à Mme Christelle GALLAY, Cheffe de service du Foyer de Vie du Solaret. Ce foyer accueille 20 résidents avec 1 accueil temporaire et 1 accueil de jour. La moyenne d'âge se situe à 46 ans. Des ateliers « plantes et jardin » ; « confitures », « ferme avec médiation animale » sont proposés aux résidents.

**Résolution 4 : Présentation du rapport financier de la Trésorière**

Mme Christine PORRAL, Trésorière, présente son rapport financier au titre de l'année 2021. Le document est annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution, sans vote, ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

**Résolution 5 : Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Mme POLLIER, du Cabinet IMPLID, présente son rapport au titre de l'année 2021. Le document est annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution, sans vote, ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

**Résolution 6 : Présentation du rapport spécial de Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, approbation des conventions visées par les articles L.612-5 du Code de Commerce et L.315-25 du CASF**

Mme POLLIER, du Cabinet IMPLID, présente son rapport au titre de l'année 2021. Le document est annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution, sans vote, ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

**Résolution 7 : Approbation des comptes de l'exercice 2021**

L'assemblée, après avoir entendu les rapports de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes financiers de l'exercice 2021.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 7 bis : Affectation des résultats médico-sociaux et fonds propres**

L'assemblée, après avoir entendu les rapports de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2021, approuve l'affectation des résultats médico-sociaux et fonds propres proposée.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 8 : Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année 2021**

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année 2021.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 9 : Conseil d'Administration / vacance du poste de Mme Georgette DESCHAMPS, nomination de nouveaux administrateurs**

M. Pierre CARRET propose sa candidature pour le Conseil d'Administration. M. CARRET se présente et dit son attachement au monde associatif et plus particulièrement à celui touchant le handicap.

Cette résolution, votée à main levée, ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée approuve l'élection de M. Pierre CARRET au poste d'administrateur. Conformément aux mesures transitoires adoptées en assemblée du 16 septembre 2021, son mandat est d'un an.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

-----  
Le Président de séance laisse la parole à l'inter-syndicale. Les 2 représentants des syndicats CGT et SUD prennent la parole à tour de rôle.

**Résolution 10 : Cotisations 2023**

Les cotisations avaient été revalorisées lors de l'Assemblée Générale de 2021, elles ne le seront pas cette année. Le barème reste identique : Parent 110€, Parent SESSAD 50€, Ami 50€.

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée approuve le barème des cotisations 2023.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 11 : Projet immobilier / extension du FAM Le Platon à Albertville**

Le projet présenté prévoit une extension du bâtiment sur 2 niveaux, avec une unité de vie connectée aux 3 autres unités en rez-de-jardin, des espaces d'accueil de jour au 1<sup>er</sup> étage, et 7 places de parking dans le prolongement du parking existant.

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée approuve le projet d'extension du FAM Le Platon et donne tous pouvoirs au Président pour la poursuite dudit projet et accomplir toutes formalités en ce sens.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 12 : Projet immobilier / implantation de l'IME Le Trampoline sur le site «Baneton» à Albertville et vente de l'actuel site de Montailleur**

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'assemblée approuve le projet d'implantation de l'IME Le Trampoline sur le site « Baneton » à Albertville et la vente de l'actuel site de Montailleur, sous réserve de la réalisation du nouvel établissement, et donne tous pouvoirs au Président pour la poursuite dudit projet et accomplir toutes formalités en ce sens.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 13 : Projet immobilier / implantation de l'ESAT des 4 Vallées sur le site «Terre Neuve» à Gilly sur Isère et vente de l'actuel site.**

Cette résolution ne fait pas l'objet de remarques de la part des personnes présentes.

L'Assemblée approuve le projet d'implantation de l'ESAT des 4 Vallées sur le site « Terre Neuve » à Gilly-sur-Isère et la vente de l'actuel site d'Albertville, sous réserve de la réalisation du nouvel établissement, et donne tous pouvoirs au Président pour la poursuite dudit projet et accomplir toutes formalités en ce sens.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

**Résolution 14 : Questions diverses**

Le Président soumet au vote de l'assemblée la signature du Contrat d'Engagement Républicain, rendu obligatoire par la loi N°2021-1109 du 24 août 2021.

L'Assemblée approuve le projet de Contrat d'Engagement Républicain répondant aux exigences de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 et donne tous pouvoirs au Président pour la signature dudit contrat.

Votes : Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30. En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

**La secrétaire de séance**  
**Corinne BERNARD**



**Le Président de séance**  
**Yves BRECHE**



C

C

C

C